

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ETAT DANS LE VAL-D'OISE

Février 2016 - RAAE n° 4 du 3 février 2016
publié le 3 février 2016

Préfecture du Val-d'Oise
Direction du Pilotage des Actions de l'Etat
Bureau de Liaison des Services de l'Etat
CS 20105 - Avenue Bernard Hirsch
95010 CERGY-PONTOISE

Tél. 01 34 20 29 39
Fax 01 77 63 60 11
mél : courrier@val-doise.gouv.fr

L'intégralité du recueil est consultable en préfecture
et sur le site Internet de la préfecture du Val-d'Oise : www.val-doise.gouv.fr

PREFECTURE DU VAL-D'OISE

ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE

ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS

Avis de recrutement du 2 février 2016 d'adjoint administratif hospitalier de 2^{ème} classe au titre de l'année 2016 au sein des hôpitaux universitaires Paris Nord Val de Seine (HUPNVS) 001

Avis de recrutement du 2 février 2016 d'agent d'entretien qualifié au titre de l'année 2016 au sein des hôpitaux universitaires Paris Nord Val de Seine (HUPNVS) 003

Avis de recrutement du 2 février 2016 d'agent des services hospitaliers qualifiés de classe normale au titre de l'année 2016 au sein des hôpitaux universitaires Paris Nord Val de Seine (HUPNVS) 005

A publier au RAA de la préfecture
De Paris,
Des Hauts de Seine,
Du Val d'Oise,
Au sein des sites et dans tous les sites de l'AP-HP
Du 3 février 2016 au 3 avril 2016 inclus.

Cet avis doit faire l'objet de la plus large diffusion possible au sein de chaque site de l'AP-HP

AVIS DE RECRUTEMENT AU SEIN DES HOPITAUX UNIVERSITAIRES PARIS NORD VAL DE SEINE (HUPNVS)

**(HOPITAL BEAUJON / BICHAT-CLAUDE-BERNARD / BRETONNEAU /
ADELAÏDE-HAUTVAL / LOUIS MOURIER)**

DE 12 POSTES D'ADJOINT ADMINISTRATIF HOSPITALIER DE 2EME CLASSE au titre de 2016

Application du Décret n°90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière

○ Fonctions assurées

Les adjoints administratifs hospitaliers sont chargés de tâches administratives d'exécution comportant la connaissance et l'application de dispositions législatives ou réglementaires. Ils peuvent également être chargés de fonctions d'accueil et de secrétariat et être affectés à l'utilisation des matériels de communication.

○ Conditions à remplir

Réunir les conditions générales d'accès à la fonction publique, notamment :

- ↳ Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ;
- ↳ Jouir de ses droits civiques en France ou dans l'Etat dont le candidat est ressortissant ;
- ↳ Ne pas avoir au bulletin n°2 du casier judiciaire de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions; ou ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions pour les ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France;
- ↳ Se trouver en position régulière au regard du code du service national en France ou en position régulière au regard des obligations de service national de l'Etat dont ils sont ressortissant ;
- ↳ Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

○ Formalités à accomplir

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement :

- ↪ Une lettre de candidature sur le site où les emplois sont ouverts;
- ↪ Un curriculum vitae détaillé incluant les formations suivies et les emplois occupés et en précisant la durée ;
- ↪ Une copie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- ↪ Un justificatif de tous les services accomplis ou des emplois occupés notés sur le curriculum vitae ;
- ↪ Une enveloppe timbrée au tarif rapide en vigueur, portant les noms, prénom et l'adresse du candidat pour l'informer du résultat de la sélection.

○ **Date limite de candidature**

Au plus tard le **3 avril 2016** par envoi postal exclusivement (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse ci-dessous :

**Direction des Ressources Humaines
Commission de Sélection – Adjoint Administratif de 2^{ème} classe
HOPITAL BEAUJON
100 Boulevard du Général Leclerc
92 118 CLICHY Cedex**

○ **Sélection des candidats sur dossier**

Une commission de sélection composée de trois membres examinera les dossiers de candidature et retiendra des candidats qui seront invités à se présenter à une audition publique. La liste des candidats sélectionnés pour l'audition sera affichée dans les mêmes conditions que le présent avis.

Les candidats recevront :

- soit une convocation à un entretien avec la commission
- soit une lettre leur signifiant que la commission ne les a pas retenus

○ **Calendrier des auditions**

Les auditions se dérouleront **du lundi 9 mai 2016 au vendredi 20 mai 2016 inclus.**

○ **Liste des candidats déclarés aptes à un recrutement**

A l'issue de l'audition, la commission arrête par ordre d'aptitude la liste des candidats qu'elle déclare apte à un recrutement, en prenant en compte notamment des critères professionnels. La liste des candidats déclarés aptes sera affichée dans les mêmes conditions que le présent avis.

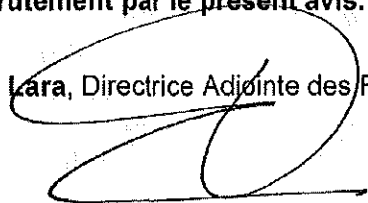
La liste demeure valable jusqu'à la date du recrutement suivant.

○ **Recrutement, nomination et affectation**

Après vérification des conditions requises pour l'entrée dans la fonction publique et l'avis favorable du médecin du travail, les candidats déclarés aptes sont nommés et affectés par le directeur du site, comme stagiaires de la fonction publique hospitalière.

Les nominations interviendront dans le respect de l'ordre d'aptitude au fur et à mesure de la vacance des emplois ouverts à recrutement par le présent avis.

Le 2 février 2016,
Mme VINAUGER Lara, Directrice Adjointe des Ressources Humaines



A publier au RAA de la préfecture
De Paris,
Des Hauts de Seine,
Du Val d'Oise,
Au sein des sites et dans tous les sites de l'AP-HP
Du 3 février 2016 au 3 avril 2016 inclus.

*Cet avis doit faire l'objet de la plus large diffusion possible au sein de
chaque site de l'AP-HP*

AVIS DE RECRUTEMENT AU SEIN DES HOPITAUX UNIVERSITAIRES PARIS NORD VAL DE SEINE (HUPNVS)

**(HOPITAL BEAUJON / BICHAT-CLAUDE-BERNARD / BRETONNEAU /
ADELAÏDE-HAUTVAL / LOUIS MOURIER)**

DE 1 POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN QUALIFIE au titre de 2016

*Application du Décret n°91-936 du 19 septembre 1991 modifié portant statuts particuliers des personnels ouvriers, des
blanchisseurs et des conducteurs ambulanciers de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris.*

○ Fonctions assurées

Les agents d'entretien qualifiés sont appelés à exécuter des travaux ouvriers notamment des fonctions en vue d'assurer l'entretien, le nettoyage des locaux communs dans le respect de l'hygiène hospitalière et de la sécurité.

○ Conditions à remplir

Réunir les conditions générales d'accès à la fonction publique, notamment :

- ↳ Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ;
- ↳ Jouir de ses droits civiques en France ou dans l'Etat dont le candidat est ressortissant ;
- ↳ Ne pas avoir au bulletin n°2 du casier judiciaire de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions; ou ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions pour les ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France;
- ↳ Se trouver en position régulière au regard du code du service national en France ou en position régulière au regard des obligations de service national de l'Etat dont ils sont ressortissant ;
- ↳ Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

○ Formalités à accomplir

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement :

- ✉ Une lettre de candidature sur le site où les emplois sont ouverts;
- ✉ Un curriculum vitae détaillé incluant les formations suivies et les emplois occupés et en précisant la durée ;
- ✉ Une copie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- ✉ Un justificatif de tous les services accomplis ou des emplois occupés notés sur le curriculum vitae ;
- ✉ Une enveloppe timbrée au tarif rapide en vigueur, portant les noms, prénom et l'adresse du candidat pour l'informer du résultat de la sélection.

○ **Date limite de candidature**

Au plus tard le **3 avril 2016** par envoi postal exclusivement (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse ci-dessous :

**Direction des Ressources Humaines
Commission de Sélection – Agent d'Entretien Qualifié
HOPITAL BEAUJON
100 Boulevard du Général Leclerc
92 118 CLICHY Cedex**

○ **Sélection des candidats sur dossier**

Une commission de sélection composée de trois membres examinera les dossiers de candidature et retiendra des candidats qui seront invités à se présenter à une audition publique. La liste des candidats sélectionnés pour l'audition sera affichée dans les mêmes conditions que le présent avis.

Les candidats recevront :

- soit une convocation à un entretien avec la commission
- soit une lettre leur signifiant que la commission ne les a pas retenus

○ **Calendrier des auditions**

Les auditions se dérouleront **du lundi 9 mai 2016 au vendredi 20 mai 2016 inclus.**

○ **Liste des candidats déclarés aptes à un recrutement**

A l'issue de l'audition, la commission arrête par ordre d'aptitude la liste des candidats qu'elle déclare apte à un recrutement, en prenant en compte notamment des critères professionnels. La liste des candidats déclarés aptes sera affichée dans les mêmes conditions que le présent avis.

La liste demeure valable jusqu'à la date du recrutement suivant.

○ **Recrutement, nomination et affectation**

Après vérification des conditions requises pour l'entrée dans la fonction publique et l'avis favorable du médecin du travail, les candidats déclarés aptes sont nommés et affectés par le directeur du site, comme stagiaires de la fonction publique hospitalière.

Les nominations interviendront dans le respect de l'ordre d'aptitude au fur et à mesure de la vacance des emplois ouverts à recrutement par le présent avis.

Le 2 février 2016,
Mme VINAUGER Lara, Directrice Adjointe des Ressources Humaines

A publier au RAA de la préfecture
De Paris,
Des Hauts de Seine,
Du Val d'Oise,
Au sein des sites et dans tous les sites de l'AP-HP
Du 3 février 2016 au 3 avril 2016 inclus.

*Cet avis doit faire l'objet de la plus large diffusion possible au sein de
chaque site de l'AP-HP*

AVIS DE RECRUTEMENT
AU SEIN DES HOPITAUX UNIVERSITAIRES PARIS NORD VAL DE SEINE
(HUPNVS)
(HOPITAL BEAUJON / BICHAT-CLAUDE-BERNARD / BRETONNEAU /
ADELAÏDE-HAUTVAL / LOUIS MOURIER)

DE 5 POSTES
D'AGENT DES SERVICES HOSPITALIERS QUALIFIES DE CLASSE
NORMALE
au titre de 2016

Application du Décret n°2007-1188 du 3 Août 2007 modifié, portant statut particulier du corps des aides-soignants et des agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière.

○ **Fonctions assurées**

Les agents des services hospitaliers qualifiés sont chargés de l'entretien et de l'hygiène des locaux de soins et participent aux tâches permettant d'assurer le confort des malades. Ils effectuent également les travaux que nécessite la prophylaxie des maladies contagieuses et assurent, à ce titre, la désinfection des locaux, des vêtements et du matériel et concourent au maintien de l'hygiène hospitalière.

○ **Conditions à remplir**

Réunir les conditions générales d'accès à la fonction publique, notamment :

- ↳ Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ;
- ↳ Jouir de ses droits civiques en France ou dans l'Etat dont le candidat est ressortissant ;
- ↳ Ne pas avoir au bulletin n°2 du casier judiciaire de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions; ou ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions pour les ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France;
- ↳ Se trouver en position régulière au regard du code du service national en France ou en position régulière au regard des obligations de service national de l'Etat dont ils sont ressortissant ;
- ↳ Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

○ **Formalités à accomplir**

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement :

- ↳ Une lettre de candidature sur le site où les emplois sont ouverts;
- ↳ Un curriculum vitae détaillé incluant les formations suivies et les emplois occupés et en précisant la durée ;
- ↳ Une copie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- ↳ Un justificatif de tous les services accomplis ou des emplois occupés notés sur le curriculum vitae ;
- ↳ Une enveloppe timbrée au tarif rapide en vigueur, portant les noms, prénom et l'adresse du candidat pour l'informer du résultat de la sélection.

○ **Date limite de candidature**

Au plus tard le **3 avril 2016** par envoi postal exclusivement (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse ci-dessous :

**Direction des Ressources Humaines
Commission de Sélection – Agent des Services Hospitaliers Qualifiés
HOPITAL BEAUJON
100 Boulevard du Général Leclerc
92 118 CLICHY Cedex**

○ **Sélection des candidats sur dossier**

Une commission de sélection composée de trois membres examinera les dossiers de candidature et retiendra des candidats qui seront invités à se présenter à une audition publique. La liste des candidats sélectionnés pour l'audition sera affichée dans les mêmes conditions que le présent avis.

Les candidats recevront :

- soit une convocation à un entretien avec la commission
- soit une lettre leur signifiant que la commission ne les a pas retenus

○ **Calendrier des auditions**

Les auditions se dérouleront **du lundi 9 mai 2016 au vendredi 20 mai 2016 inclus.**

○ **Liste des candidats déclarés aptes à un recrutement**

A l'issue de l'audition, la commission arrête par ordre d'aptitude la liste des candidats qu'elle déclare apte à un recrutement, en prenant en compte notamment des critères professionnels. La liste des candidats déclarés aptes sera affichée dans les mêmes conditions que le présent avis.

La liste demeure valable jusqu'à la date du recrutement suivant.

○ **Recrutement, nomination et affectation**

Après vérification des conditions requises pour l'entrée dans la fonction publique et l'avis favorable du médecin du travail, les candidats déclarés aptes sont nommés et affectés par le directeur du site, comme stagiaires de la fonction publique hospitalière.

Les nominations interviendront dans le respect de l'ordre d'aptitude au fur et à mesure de la vacance des emplois ouverts à recrutement par le présent avis.

Le 2 février 2016,
Mme VINAUGER Lara, Directrice Adjointe des Ressources Humaines